



Ajouter nom grand-mère à mon nom

Par Melangry

Bonjour,

Je ne veux pas CHANGER de nom, mais ajouter à mon nom de famille celui de ma grand-mère. Ma grand-mère est issue d'une famille de 3 soeurs qui ont toutes perdues leur nom de "jeune fille" lorsqu'elles se sont mariées. J'aimerais faire perdurer ce nom en hommage de ma grand-mère qui a beaucoup compté pour moi.

Quelle est la procédure ? Car j'ai vu qu'il y avait des modifications législatives pour aider à prendre le nom de l'autre parent ou l'ajouter au nom initial, mais rien concernant les grands-parents.

Merci par avance.

Par ESP

Bonjour

Les nouvelles dispositions sont certainement valables aussi pour votre cas.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15547#:~:text=%C3%80%20partir%20du%201er%20juillet%202022%2C%20toute%20personne%20majeure,de%20son%20lieu%20de%20naissance.]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15547#:~.[/url]

Par AGeorges

Bonjour Melangry,

mais rien concernant les grands-parents

J'ai la même lecture que vous.

Les nouvelles dispositions utilisent systématiquement le mot "Parents". S'il était possible de remonter plus haut, on peut penser que le texte de loi aurait utilisé le mot "ascendants", ce qui n'est pas le cas.

Si vous interrogez un "bureau d'état-civil", peut-être une interprétation plus large du mot parents sera-t-elle faite.

Sinon, il vous reste la procédure longue, mais elle n'est pas nouvelle.

Une idée plus tordue serait :

- De voir ce qui est entendu par nom du parent, donc nom de jeune-fille pour la mère,
- et si l'ascendance est maternelle, de demander également à votre mère d'ajouter à son nom celui de JF de sa mère à elle ou vice-versa ?

En deux échelons, les nouveaux dispositifs pourraient s'appliquer.